

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

DU 27 mai 2025 AU 8 juillet 2025

LA MUNICIPALITÉ DÉCIDE

27 MAI 2025

Passeport Vacances, 11-12 et 13 août 2025

D'allouer au Passeport Vacances une subvention d'un montant de Fr. 50.- par enfant de la commune et prenant part au passeport vacances. Le montant total pour 24 enfants se monte donc à Fr. 1'200.-.

Ansermet SA, offre pour la réfection du mur du Temple

D'adjuger à Ansermet SA l'offre pour la réfection du mur du Temple pour un montant de Fr. 5'405.- (TTC).

10 JUIN 2025

SUGYP SA, offre spectacle pyrotechnique Fête Nationale

D'adjuger à SUGYP SA l'offre pour le spectacle pyrotechnique de la Fête Nationale pour un montant de Fr. 4'000.- (TTC).

G-Tech Sàrl, Offre No 2024OF0109 - remise en état de la barrière du Temple

D'adjuger à la société G-Tech Sàrl la remise en état de la barrière du Temple pour un montant de Fr. 2'702.50 (TTC).

Florinda Asani, reprise d'activité après congé maternité et changement de taux d'activité

D'informer Mme Florinda Asani que, conformément à son règlement communal, elle a établi que son retour effectif est prévu pour le 1er septembre 2025. Son taux d'activité est réduit à 60% avec effet dès le 10 juillet 2025.

Signal AG, offre No 0354590 - Signalisation sur la parcelle No 774, interdiction de camper

D'adjuger à la société Signal SA l'installation d'une signalisation d'interdiction de camper sur la parcelle No 774 pour un montant de Fr. 1'685.20 (TTC).

24 JUIN 2025

Ansermet SA, offre No 2502 drainage des Prés-Râpets

D'adjuger à la société Ansermet SA les travaux pour la pose d'un tuyau de drainage aux Prés-Râpets pour un montant de Fr. 24'413.85.- (TTC).

8 JUILLET 2025

HSE Conseils, offre No OF2501965 pour l'expertise des polluants de construction du Collège

D'adjuger à la société HSE Conseils l'expertise des polluants de construction du Collège pour un montant de Fr. 6'830.- (TTC).

Bauknecht AG, offre no 4111204363 remplacement cuisinières et plans de cuisson

D'adjuger à la société Bauknecht AG le remplacement des cuisinières et plans de cuisson dans le collège pour un montant de Fr. 2'023.10 (TTC).

CAS Argentine, contribution aux frais de fonctionnement de la Colonne de secours Argentine

De confirmer au Club Alpin Suisse (CAS) sa participation sur la base de l'accord intervenu entre les communes pour la contribution aux frais de fonctionnement de la colonne de secours Argentine. Elle a porté le montant de Fr. 2'257.- au budget communal 2026. Pour l'année 2025, un don exceptionnel de Fr. 5'000.- a été versé au mois de juin.

LA MUNICIPALITÉ PREND ACTE

10 JUIN 2025

DGS, information stratégie lutte contre le moustique tigre

D'une lettre de la Direction générale de la santé (DGS) qui lui fait part de sa stratégie de lutte contre le moustique tigre dans le canton. Les communes sont responsables de la lutte sur leur territoire, avec un rôle d'information et de coordination, ce avec l'appui du canton en tant que référent. Les traitements conseillés sont les suivants:

- les particuliers des communes où le moustique est installé peuvent effectuer des traitements larvicides sous conditions (validation du canton, entre juillet et octobre, utilisation exclusive du larvicide Vectobac),
- traitements adulticides, réservés aux cas de risque avéré et effectués par des entreprises mandatées par le canton.

La procédure pour les particuliers commence par un signalement à la commune, suivi d'une investigation, de la validation du canton et de la distribution gratuite du larvicide.

Chablais Région, Foire du Valais 2025 - participation au jeu "Au fil du Chablais"

D'un e-mail de Chablais Région qui l'informe que le comité a décidé de reconduire la collaboration avec Radio Chablais dans le cadre de la prochaine Foire du Valais. Il est proposé aux 28 communes de participer à un jeu quotidien durant la semaine à l'antenne, façon "quizz". La nouveauté de cette année est que les communes s'affrontent entre elles, soit une commune vaudoise contre une commune valaisanne. Elle la remercie de confirmer l'intérêt de la commune à participer à ce jeu intitulé "Au fil du Chablais" et désigner un ou deux représentants membres de l'Exécutif qui participeront le cas échéant. Mmes Pascale Hauswirth et Pearl Macherel participeront à ce jeu.

Justice de Paix du district d'Aigle, mise à ban interdiction de camper parcelle No 774

De la décision de la Justice de paix du district d'Aigle d'interdire à quiconque - ayants droit exceptés - de camper sur la parcelle No 774, sous peine d'amende selon la loi sur les contraventions. Elle autorise la partie requérante, à doter, à ses frais, les endroits et places soumis à réglementation, de panneaux adéquats indiquant le type d'interdiction.

24 JUIN 2025

ECA, retour visite UAPE

D'une lettre de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) concernant l'évaluation des locaux de l'UAPE Les Petits Lutins réalisée le 26 mai 2025. Pour faire suite à cette évaluation réalisée en référence aux bases légales vaudoises, aux prescriptions de l'AEAI et conformément aux principes d'analyse de l'ECA, les locaux présentent un niveau de sécurité globalement acceptable, avec un potentiel d'amélioration. Un rapport est transmis avec les mesures correctives urgentes, un rappel des mesures d'exploitation et une liste non exhaustive des principales non-conformités relevées dans ce bâtiment.

DGE, modification au cadastre des sites pollués sur la parcelle No 171

D'une lettre de la Direction générale de l'environnement (DGE) qui l'informe de la modification au cadastre du site pollué "La Scie" se trouvant sur la parcelle No 171. En effet, plusieurs anciennes décharges font l'objet de demandes d'investigations complémentaires. Elle l'informe donc que le site de "La Scie" passe du statut "pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement" au statut "pollué, investigation nécessaire".

DGAV, surveillance des organismes nuisibles

D'un e-mail de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) qui l'alerte sur deux menaces, celle du scarabée japonais et celle des plantes nuisibles. Le scarabée n'a pas encore été détecté dans le canton mais est déjà présent en Suisse. Il souhaite être averti immédiatement via un formulaire d'annonce en cas de détection.

8 JUILLET 2025

DGAIC, NPIV et élèves distants

D'un e-mail de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui l'informe que lors de l'établissement du décompte prévisionnel 2025 de la NPIV, la base de données de la Direction générale de l'école obligatoire (DGEO) n'avait pas de données pour Lavey-Morcles. C'est pour cette raison que la totalité des élèves de la commune ont été considérés comme "distants" car scolarisés hors-canton. Elle est désormais en mesure de déterminer la distance maison-école pour ce type d'élèves et, seulement 4 d'entre eux vivent à plus de 2,5 km de leur école. Ceci sera pris en compte dans le décompte prévisionnel 2026 et dans l'établissement du décompte final 2025. L'actuel décompte 2025 est donc surfait et il faudra donc s'attendre à un montant à restituer d'environ Fr. 46'000.- selon le tableau d'acomptes 2025.

DGAIC, projet décompte charges péréquatives 2024

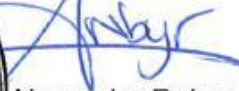
D'une lettre de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui l'informe sur le projet de décompte des charges péréquatives. Pour la commune de Lavey-Morcles, la cohésion sociale 2024 se monte à Fr. 358'052.-, le total net de la péréquation directe à Fr. 472'386.- et la réforme policière à Fr. 69'583.-.

DGAIC, NPIV - décompte prévisionnel 2026

Du décompte prévisionnel pour l'année 2025 de la part de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) pour la péréquation, la participation à la cohésion sociale et la réforme policière. Pour la commune de Lavey-Morcles la péréquation se monte à Fr. -1'034'340.-, la cohésion sociale à Fr. 997'730.- et la facture policière à Fr. 150'846.-, ce qui représente un total pour la péréquation et les factures cantonales de Fr. 114'236.-.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Mario Da Silva

La Secrétaire :  Alexandra Robyr

